



---

# Publication

## Match des 8 cantons U14/16, Dimanche 14.08.2022

Stade de La Saussaz, Chailly / Montreux

---

Chers athlètes, entraîneurs et amis de l'athlétisme,

C'est un grand plaisir pour nous de vous accueillir au nom du CA Riviera et de l'Association Cantonale Vaudoise d'Athlétisme au Match des 8 Cantons U14/U16 le dimanche 14 août 2022 au Stade de la Saussaz à Chailly sur Montreux.

Avec environ 350 athlètes provenant des régions de Schwyz, d'Argovie, de Suisse centrale, du Jura, de Saint-Gall et d'Appenzell, de Thurgovie, de Vaud et de Zurich, nous avons devant nous une belle compétition réunissant un grand nombre d'athlètes qui décideront entre eux de la victoire des cantons.

Le CA Riviera se réjouit d'une compétition passionnante, équitable et sans accident et souhaite à tous les athlètes de réussir et d'atteindre leurs objectifs personnels.

Au nom du CO du Match des 8 Cantons,

Nicole Pointet, Daniel Hilfiker, Régis Viquerat, CA Riviera  
Nicolas Verraires, ACVA



## Sponsors et partenaires

**Sogetri**



**Retraites Populaires**



**Commune de Montreux**



**Fonds du Sport Vaudois**



**Distillerie Morand**



**Macheret Fromage**





## Organisateurs

### ACVA

- Nicolas Verraires  
Coordinateur ACA
- 076 679 08 29  
nverraires@gmail.com

### CA Riviera

- Daniel Hilfiker  
Responsable de la manifestation
  - Nicole Pointet  
Présidente du CA Riviera
  - Régis Viquerat  
Responsable du bureau
- 079 646 39 79  
daniel\_hilfiker@hotmail.com
- 079 502 87 60  
nicole.pointet@cariviera.ch
- 079 203 95 36  
regis.viquerat@cariviera.ch

## Directives

Les directives suivantes sont convenues par les cantons/associations participants pour le match intercantonal des U14 et U16 :

### Cantons / associations cantonales :

- Aargau / ALV
- Innerschweiz (LU/ZG/UR/OW/NW) / ILV
- Jura / AJA
- Thurgau / TLAV
- OA incl. FL
- Schwyz / LVS
- Vaud / ACVA
- Zürich / zürich athletics

### Date

Dimanche 14.08.2022

### Inscriptions

Tous les cantons / associations ci-dessus ont confirmé leur participation à l'organisateur.

En cas de désistement de l'ensemble d'une équipe après la confirmation de la participation, les cantons / associations sont tenus de verser une indemnité de CHF 500.- à l'organisateur.

En cas de désistement d'une équipe, l'organisateur peut inviter un autre canton / association.

L'organisateur enregistre la compétition auprès de Swiss Athletics.

## Annonce

L'organisateur annonce les informations suivantes dans une directive :

- Lieu de la compétition / du concours
- Personnes de contact
- Horaire
- Les juges de concours à fournir par les cantons / associations qui participent
- Informations sur la responsabilité et l'assurance

## Installations

Le stade comporte 6 couloirs.

## Mesure du vent

L'organisateur est responsable de la mesure correcte du vent pour les catégories U16.

## Catégories / Disciplines

<b>U16 Femmes</b>	80mH (76.2) / 100m / 800m / Longueur / Hauteur / Poids 3kg / Javelot 400gr / Perche / Disque
<b>U14 Femmes</b>	60mH (76.2) / 80m / 600m / Longueur (zones) / Hauteur / Poids 3kg / Javelot 400gr

<b>U16 Hommes</b>	100mH (84.0) / 100m / 800m / Longueur / Hauteur / Poids 4kg / Javelot 600gr / Perche / Disque
<b>U14 Hommes</b>	80mH (76.2) / 80m / 600m / Longueur (zones) / Hauteur / Poids 3kg / Javelot 400gr

<b>U16 Mixtes</b>	Relais 5 x 80m
<b>U14 Mixtes</b>	Relais 5 x libre

## Licences

Les athlètes doivent être en possession d'une licence valable.

### Juges de concours

Un jury complet (cinq personnes) par équipe participante doit être prévu pour le fonctionnement des installations du saut en longueur 1 et 2, du saut en hauteur 1 et 2, du poids 1 et 2, du saut à la perche, du lancer du disque et du lancer du javelot. L'organisateur est responsable des courses, des relais, des haies, du chronométrage, du bureau des calculs et fournira également un speaker français / allemand.

La répartition des juges des différentes équipes cantonales sur les installations est la suivante :

Longueur 1	Aargau / ALV
Longueur 2	Innerschweiz (LU/ZG/UR/OW/NW) / ILV
Hauteur 1	Jura / AJA
Hauteur 2	Thurgau / TLAV
Poids 1	OA incl. FL
Poids 2	Schwyz / LVS
Saut à la perche	Vaud / ACVA
Javelot / disque	Zürich / zürich athletics

### Participation (restrictions / conditions / objectifs)

- Un maximum de 2 athlètes par discipline peut concourir pour le classement par équipe (un seul athlète par catégorie au saut à la perche).
- Un maximum de 2 équipes de relais mixte par classe d'âge est autorisé à prendre le départ.
- Le meilleur résultat par discipline sera pris en compte pour le classement par équipe.
- Chaque concurrent peut participer à un maximum de 3 disciplines ainsi qu'au relais.
- La compétition doit se dérouler conformément aux RO et IWR.
- Dans les disciplines techniques, chaque participant a droit à 4 essais, à l'exception du saut en hauteur et du saut à la perche.
- Pour le saut en hauteur et le saut à la perche, les hauteurs de départ sont déterminées dans les directives du concours.



## Frais d'inscription

Les frais d'inscription par canton / association sont de CHF 300.- et sont à payer lors de la réunion des chefs d'équipe (cash ou twint).

## Enregistrement des athlètes

Les données suivantes sont à communiquer à l'organisateur lors de l'inscription :

- Nom, prénom, année de naissance, numéro de licence, club (selon fichier en format excel fourni par l'organisateur).
- Liste provisoire des participants à fournir jusqu'au dimanche 24.07.2022 au plus tard.

## Modifications

Les changements à court terme doivent être signalés à l'organisateur avant le jour de la compétition, afin qu'il n'y ait que peu ou pas de modifications le jour de la compétition.

Les dernières mutations, définitives, doivent être signalées au plus tard lors de la réunion des chefs d'équipe à 9h.

## Classement et points

Les points par discipline sont attribués sur la base des points de classement, l'équipe gagnante obtenant le maximum de points. En cas d'égalité de classement, les mêmes points seront attribués à chacune des équipes classées ex aequo. Si une ou plusieurs équipes ne participent pas à une discipline, elles ne recevront aucun point. Toutefois, le gagnant reçoit toujours 8 points.

Exemple : avec 8 équipes : 8 – 7 – 6 – 5 – 4 – 3 – 2 – 1  
avec un classement à égalité : 8 – 7 – 6 – 6 – 4 – 3 – 2 – 1

## Résultats

Après la compétition, une liste de résultats devra être disponible pour chaque équipe. Les listes de classements seront publiées électroniquement sur le site de l'organisateur peu après la fin du concours.

## Prix

L'organisateur est responsable de la distribution des prix.

Un prix spécial sera remis aux trois premières équipes. Un prix souvenir est remis à tous les participants.

## Parrainage

L'argent provenant des contrats de sponsoring sera versé au club organisateur.

## Coaching

Sous réserve du concept de protection, 2 entraîneurs sont autorisés par équipe d'une catégorie.



## Instructions pour la compétition

### Information des athlètes

Les entraîneurs des cantons / associations sont tenus d'informer leurs athlètes des directives de la compétition.

### Exécution

La compétition se déroulera conformément au RO et l'IWR. Cet événement a été approuvé par Swiss Athletics.

La compétition se déroulera par n'importe quel temps.

### Arrivée et stationnement

L'installation sportive du Stade de la Saussaz est située à la

Route de Plan Chailly, 1816 Montreux.

Le stade est atteignable en transports publics (train, gare CFF de Montreux, puis ligne de bus VMCV 204, arrêt « Saussaz »).

Des places de stationnement pour voitures sont disponibles à proximité du complexe sportif.

### Vestiaires

Les vestiaires hommes et femmes sont situés dans le bâtiment du complexe sportif.

### Règlement sur la tenue

Les athlètes doivent prendre le départ dans leur tenue officielle ou dans une tenue neutre sans inscription. Cela s'applique également pour la cérémonie protocolaire.

### Distribution des dossards

Les dossards seront distribués lors de la réunion des chefs d'équipe. Ils doivent être portés non pliés et bien visibles sur la poitrine.

Tous les dossards seront remis à la personne responsable du canton / de l'association respective.

### Cérémonie de remise des prix

Les cérémonies de remise des prix auront lieu à la fin du concours.

### Accès aux installations de compétition

Seuls les athlètes en compétition et les entraîneurs désignés sont autorisés à se trouver sur les emplacements de compétition.



### **Appel pour les séries**

La répartition des séries et des couloirs est effectuée par l'organisateur. Tous les athlètes se rassemblent au départ **15 minutes avant le début de la course**.

### **Appel pour les disciplines techniques**

L'appel a lieu **15 minutes avant le début de la compétition** sur l'installation de saut ou de lancer correspondante.

ATTENTION : Les engins personnels pour les lancers doivent être présentés pour le contrôle du poids et marqués par les juges.

En cas de double départ, les courses ont toujours la priorité sur les disciplines techniques.

## **Règlementation disciplines techniques**

### **Essais**

A l'exception du saut en hauteur et à la perche, tous les participants ont droit à 4 essais pour les disciplines techniques.

### **Hauteurs de départ (saut en hauteur et à la perche)**

Les hauteurs de départ et la progression seront déterminées lors de la réunion des chefs d'équipe.

## **Programme, directives, horaires**

Aucun programme, aucune directive, aucun horaire ne sera envoyé par la poste. L'envoi se fera par e-mail et les instructions et horaires définitifs seront placés sur internet et pourront être consultés sous le lien <https://www.cariviera.ch>

## **Assurances**

L'assurance est de la responsabilité de chaque participant et aide.

L'organisateur décline toute responsabilité.

## **Restauration**

Une cantine sera mise en place par l'organisateur.

## **Chronométrage**

Le chronométrage se fait au moyen du système Swisstiming (Omega) caméra et cellulaire.



## Horaire définitif

Les horaires définitifs, les listes de départ et la présente annonce se trouvent sous la rubrique <https://www.cariviera.ch>

## Plan du site des installations sportives de la Saussaz



### Légende :

- 1 Vestiaires, enregistrement
- 2 Restauration
- 3 Hauteur
- 4 Poids
- 5 Javelot
- 6 Disque

- 7 Perche
- 8 Courses
- 9 Longueur
- 10 Contrôle des engins
- 11 Samaritains
- 12 Parking